Données de fréquentation. Mars-Avril 2019

Pyrénées-Méditerranée en Pays Catalan

Ensemble du département

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

20 jours de semaine neutres (32,8%) pour 41 jours potentiellement non ouvrés (67,2%)

	Mars		Avril		Mars-Avril	
Nombre de jours	31		30		61	
Jours neutres de semaine	15	48%	5	17%	20	33%
Vacances, j. fériés et week-ends	16	52%	25	83%	41	67%
Week-ends	10	32%	8	27%	18	30%
Jours fériés	0	0%	1	3%	1	2%
Ponts (potentiels)	0	0%	7	23%	7	11%
Vacances toutes zones	10	32%	25	83%	35	57%
Vacances zone C	10	32%	11	37%	21	34%
Vacances, j. fériés Catalogne	0	0%	10	33%	10	16%

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.

Types de journées

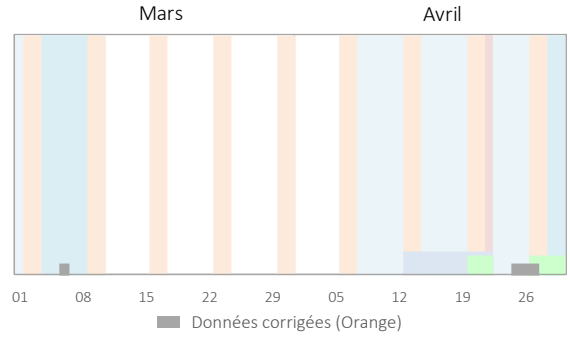

1 Nombre de personnes présentes la journée[1]

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

109 800 en séjour
Avec nuitée(s)

93 600 à la journée
Sans nuitée

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **132 800 personnes**

Nb moyen de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	98 700	121 200	109 800
Présence à la journée (sans nuitée)	89 000	98 500	93 600
Ensemble des visiteurs	187 700	219 700	203 400
Personnes en transit (< 2 h)	121 100	144 800	132 800

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Évolution journalière de la fréquentation

En moyenne 203 400 personnes par jour, en séjour ou à la journée

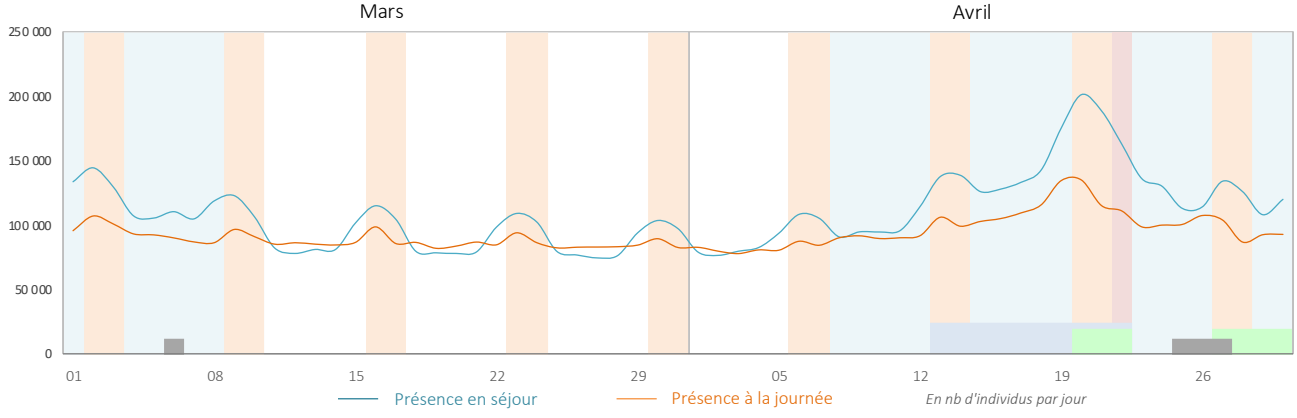

[1] Segments Flux Vision pris en compte dans les évaluations (voir définitions en annexe) :
Présence en séjour = "Touristes" et "Habituellement présents".
Présence à la journée = "Excursionnistes" et "Excursionnistes récurrents".

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin… l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

Nb moyen de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	98 700	121 200	109 800
Touristes (sens commun)	65 200	87 500	76 200
Habituellement présents	33 500	33 700	33 600
Présence à la journée (sans nuitée)	89 000	98 500	93 600
Excursionnistes	36 200	44 800	40 400
Excursionnistes récurrents	52 800	53 700	53 200
Total hors transit	187 700	219 700	203 400
Personnes en transit (< 2 h)	121 100	144 800	132 800

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet en ce sens de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents **en séjour**

Visiteurs présents **à la journée**

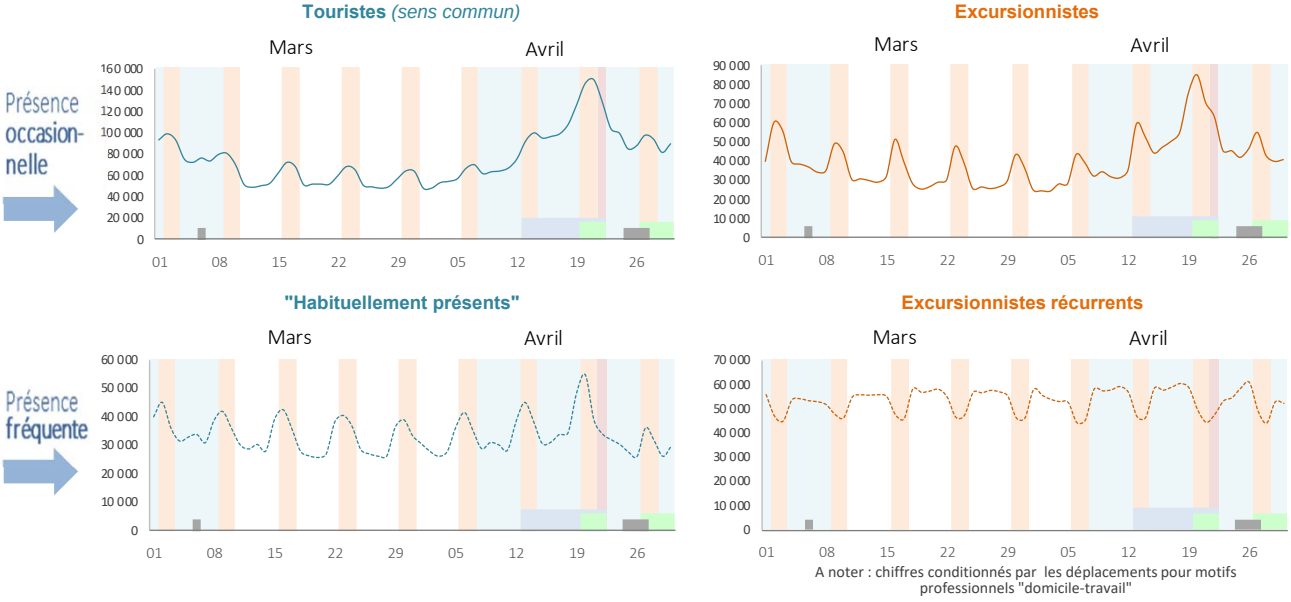

A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Mars		Avril	
	Min	Max	Min	Max
Touristes	mer 27	sam 02	lun 01	dim 21
	48 670	99 470	48 760	149 750
Excursionnistes	mar 19	sam 02	mer 03	sam 20
	25 440	60 610	24 370	85 620

(en nombre de visiteurs présentes durant la journée)

Les catégories de visiteurs retenus ici (min, max et coefficients multiplicateurs) sont les touristes et les excursionnistes (au sens Flux Vision Tourisme) qui traduisent le mieux le phénomène touristique.

Fréquentation par type de journée

	Mars		Avril	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutre	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	x1,49	x1,32	x1,72	x1,72
Week-ends neutres	x1,27	x1,52	-	-
Week-ends vacances	x1,62	x1,86	x1,94	x2,16

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

12,41 millions de journées-visiteurs (2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	3 060 400	3 634 400	6 694 700
Touristes (sens commun)	2 020 900	2 624 300	4 645 200
Habituellement présents	1 039 500	1 010 100	2 049 500
Présence à la journée	2 759 000	2 956 500	5 715 300
Excursionnistes	1 122 300	1 345 100	2 467 300
Excursionnistes récurrents	1 636 700	1 611 400	3 248 000
Ensemble (hors transit)	5 819 400	6 590 900	12 410 000
Personnes en transit (< 2 h)	3 754 100	4 345 400	8 099 500

(Définition des catégories en annexe)

Répartition des journées-visiteurs

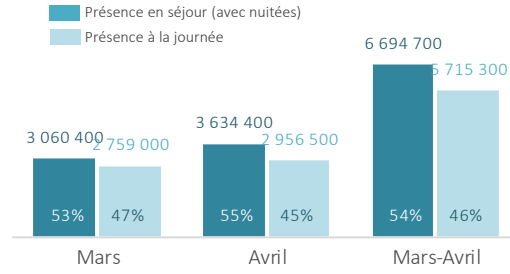

2 Nombre de nuitées touristiques

Personnes vues plus de deux heures consécutives en présence majoritaire entre 00h et 06h

01 Nombre moyen de nuitées par jour

57 500 nuitées touristiques en moyenne par jour

78 400 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Touristes (sens commun)	47 200	68 100	57 500
Habituellement présents	21 300	20 600	20 900
Ensemble hors transit	68 500	88 700	78 400
Transit nocturne (< 2 h)	18 600	19 700	19 100

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées

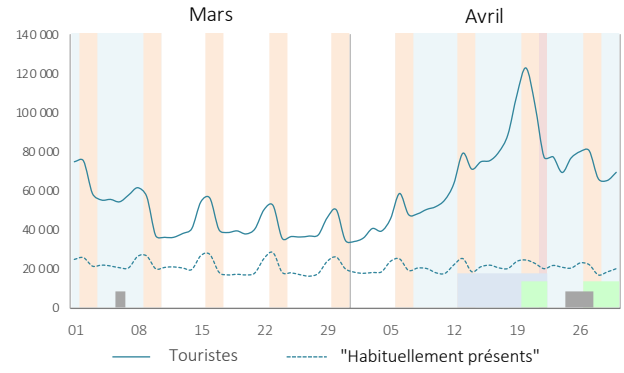

Nombre total de nuitées

3,51 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

4,78 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Mars	Avril	Mars-Avril
Touristes (sens commun)	1 462 600	2 043 200	3 505 700
Habituellement présents	660 300	617 100	1 277 400
Ensemble	2 122 900	2 660 300	4 783 100

(Définition des catégories en annexe)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

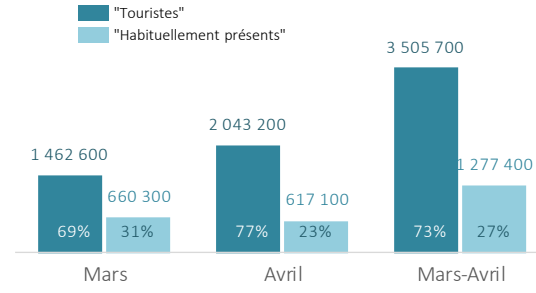

3 Jours d'arrivée et de départ

Données relatives aux "touristes" extra-départementaux

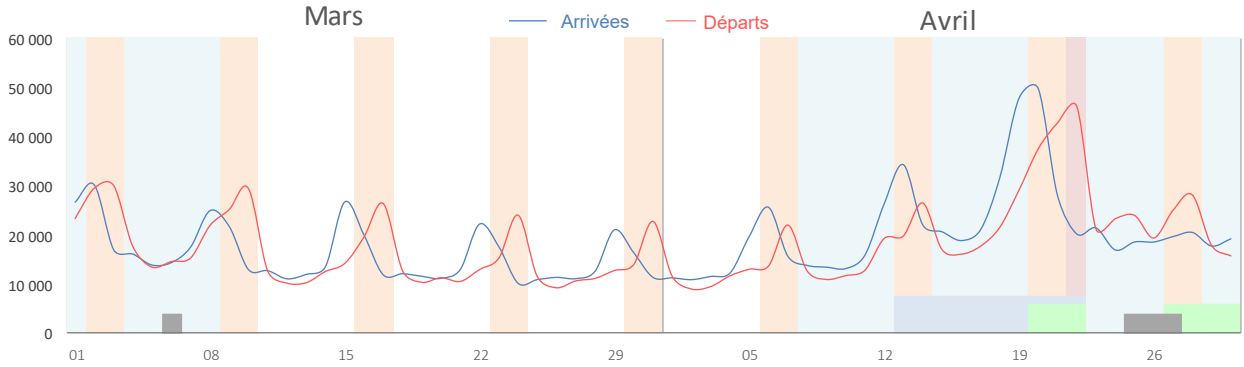

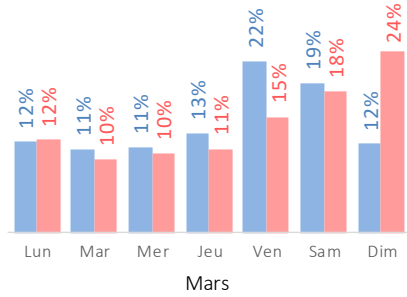

Répartition des arrivées et des départs par jour

Arrivées
Départs

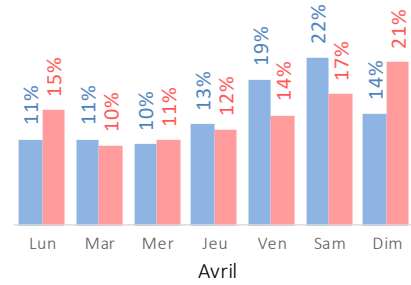

4 Fréquentation intra-départementale

(Générée par les résidents du département)

Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

A noter. Important. A la différence des autres informations communiquées dans ce bulletin, les éléments présentés ici ne proviennent pas de l'analyse des données de fréquentation disponibles à l'échelle du département. Reposant sur une observation aux frontières des Pyrénées-Orientales ces dernières ne permet pas, en effet, de mettre en évidence les déplacements des populations locales au sein même du département. La fréquentation intra-départementale a été estimée à partir des volumes de fréquentation intra-départementale observés dans les six zones touristiques du département* (voir bulletins par zone). Les données présentées ci-dessous correspondent ainsi à la somme de ces fréquentations intra-départementales par zone. Elles ne doivent donc pas être rapprochées des volumes de fréquentation présentés au point 1.

01 Nombre de journées visiteurs

Somme des volumes de fréquentation intra par zone

Visiteurs intra-départementaux	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence non récurrente	1 788 800	1 421 800	3 210 500
Touristes (sens commun)	633 600	570 100	1 203 600
Excursionnistes	1 155 200	851 700	2 006 900
Présence récurrente	4 497 300	4 380 900	8 878 200
Habituellement présents	973 100	904 000	1 877 100
Excursionnistes récurrents	3 524 200	3 476 900	7 001 100
Personnes en transit (< 2 h)	4 068 100	3 862 800	7 930 900

(Définition des catégories en annexe)

* Albères-Vallespir, côte catalane, Pyrénées catalanes, Roussillon-Aspres-Conflent, vallée de l'Agly-Fenouillèdes, zone de Perpignan. Carte présentée en annexe.

Évolution journalière de la fréquentation

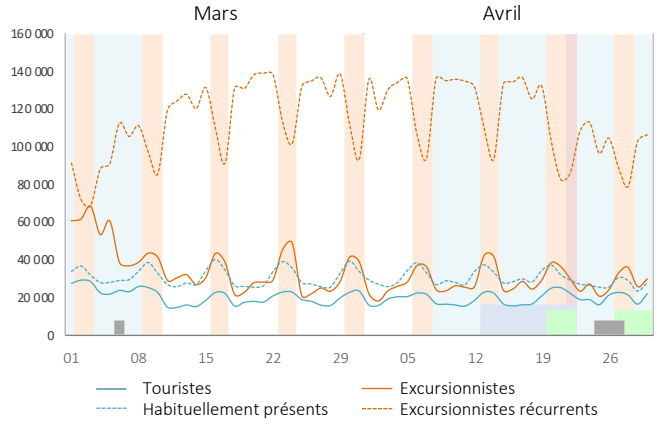

En nombre de journées-visiteurs

5 Provenance des visiteurs extra-départementaux

Visiteurs français et étrangers

Présents en séjour[1] | Présents à la journée[2]

1| **Régions de provenance** des visiteurs français

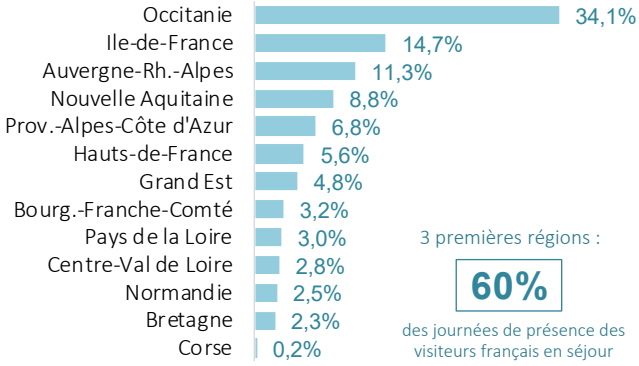

3 premières régions :

60%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

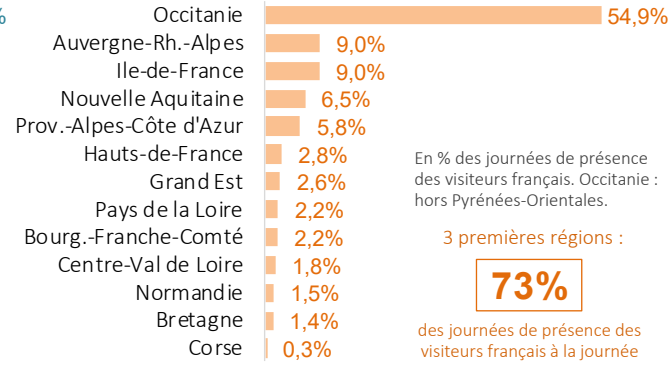

En % des journées de présence des visiteurs français. Occitanie : hors Pyrénées-Orientales.

3 premières régions :

73%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

2| **Départements de provenance** des visiteurs français. **Focus Occitanie**

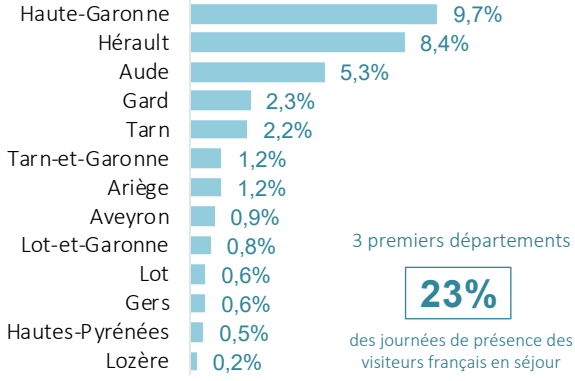

3 premiers départements :

23%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

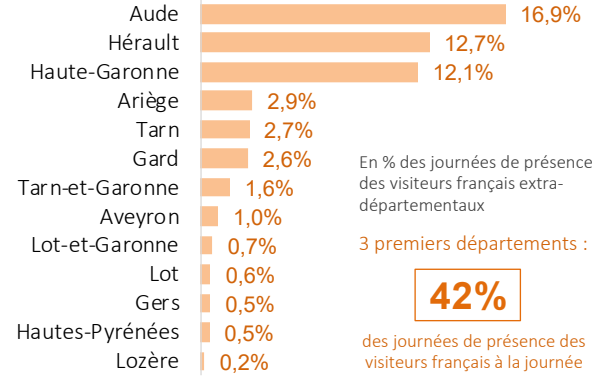

En % des journées de présence des visiteurs français extra-départementaux

3 premiers départements :

42%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

3| **Pays de provenance** des visiteurs étrangers (15 premiers pays)

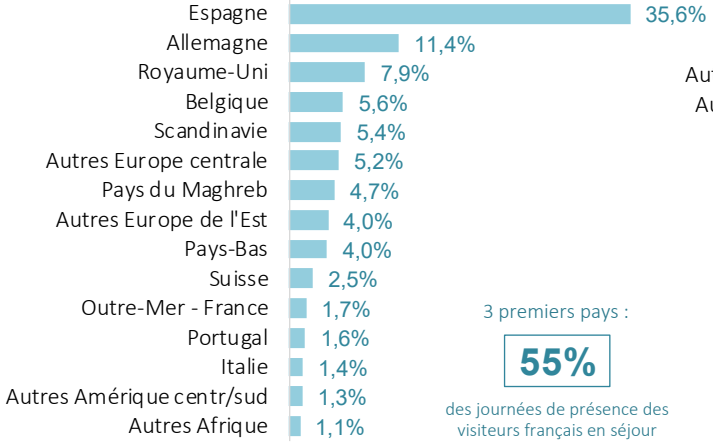

3 premiers pays :

55%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

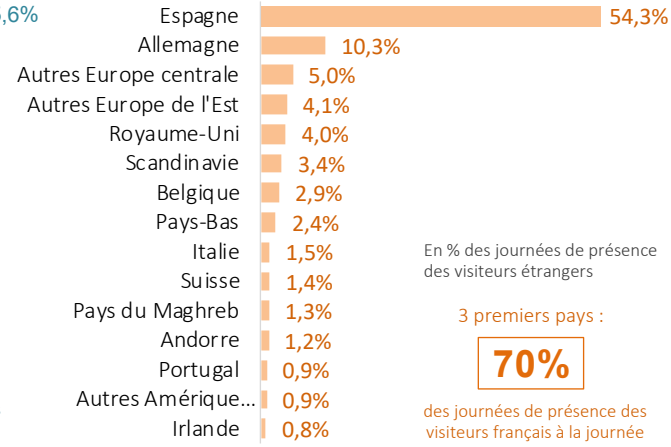

En % des journées de présence des visiteurs étrangers

3 premiers pays :

70%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

ANNEXES

Pour plus d'informations voir la note pour l'interprétation des résultats
présentés dans les bulletins par zone téléchargeable sur le site de l'ADT

Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.
Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue plus de 2 heures consécutives la nuit sur la zone d'observation en présence majoritaire c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.
Séjour touristique : séjour n'excédant pas 21 nuits.

Présence à la journée : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans effectuer de nuitée ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) a été vu le plus souvent la nuit sur le territoire et y a passé plus de 22 nuits (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

Excursionniste : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.
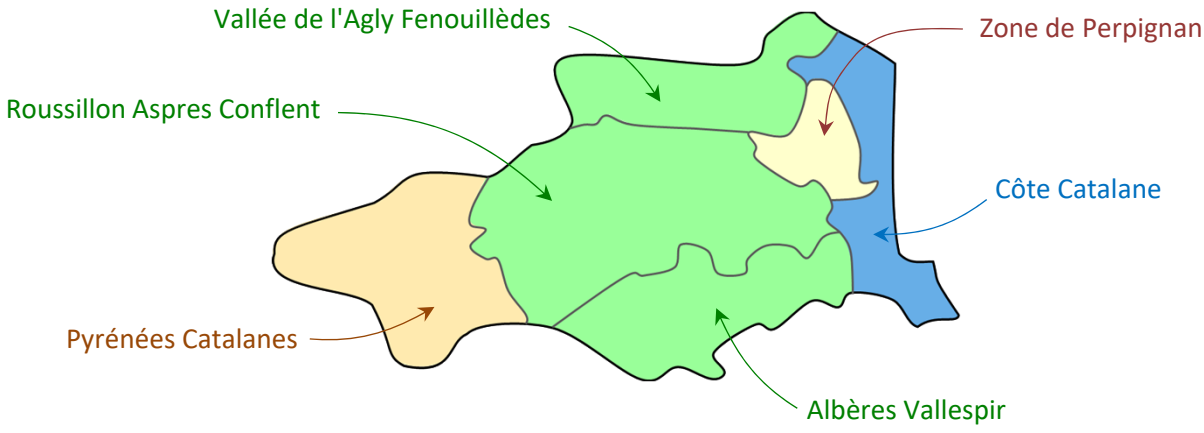
Les 6 zones touristiques du département